ASSR 2 NIVEAU 3e

Salle de permanence



LUNDI 31 MARS 2014	MARDI 01 AVRIL 2014	JEUDI 03 AVRIL 2014
à 11h45	à 11h25	à 12h00
3e F/ 3e G/ 3e H	3e D/ 3e E/ Extérieurs	3e A/ 3e B/ 3e C

Cette épreuve est obligatoire.

Le diplôme doit être présenté à l'inscription du permis de conduire ainsi que pour la conduite accompagnée.